



Le 1<sup>er</sup> juillet 2026

## Inscriptions Star & Compétitif Saison 2026-2027

Vous trouverez ci-dessous les renseignements relatifs à la saison automne-hiver 2026-2027. La saison débutera le mardi 8 septembre 2026. Une importante réunion d'information se tiendra en virtuelle (le lien et la date vous seront communiqués ultérieurement), expliquant le fonctionnement des cours, les compétitions, les tests et le règlement de sécurité.

### **POUR S'INSCRIRE :**

Les patineurs du programme STAR devront s'inscrire via le site Splextech selon l'ordre suivant :

Membres du CA	<b><u>À partir du samedi 18/07/2026 à 19h00</u></b>
Participants à l'AGA	<b><u>À partir du dimanche 19/07/2026 à 19h00</u></b>
Membres de Patinage Candiatic et fratrie	<b><u>À partir du lundi 20/07/2026 à 19h00</u></b>
Résidents de Candiatic	<b><u>À partir du mercredi 05/08/2026 à 19h00</u></b>
Patineurs, membres du club, voulant ajouter un 5 <sup>e</sup> bloc ou plus	<b><u>À partir du mercredi 19/08/2026 à 19h00</u></b>

Afin de permettre au plus grand nombre de patineurs d'avoir accès aux heures de glace disponibles, les inscriptions au programme STAR se dérouleront en deux étapes.

### **1<sup>ère</sup> étape – Inscription par les parents et les patineurs (1<sup>er</sup> tour)**

Chaque membre pourra s'inscrire selon l'ordre de priorité et à la date d'ouverture qui lui est attribué.

Lors de cette première étape, chaque patineur pourra s'inscrire à un maximum de **deux (2) blocs STAR** via Splex.

Les inscriptions ne seront accessibles qu'à compter de la date et de l'heure prévues pour chaque catégorie de membres. Une fois l'accès accordé à une catégorie, celle-ci conservera son droit d'inscription pour la suite de la période d'inscription.

Le choix des blocs demeure la responsabilité du patineur et de ses parents. Les membres sont invités à consulter leur entraîneur avant de procéder à leur inscription afin de s'assurer que les blocs sélectionnés correspondent à leur plan d'entraînement.

Les cours de **STAR de groupe** et de **Stroking** ne sont pas considérés dans le calcul du maximum de deux (2) blocs autorisés lors du 1<sup>er</sup> tour d'inscription.

Ainsi, un patineur pourra s'inscrire à un maximum de **deux (2) blocs STAR réguliers** lors du 1<sup>er</sup> tour, en plus du cours de **STAR de groupe** et/ou du **Stroking**, s'il le désire.

Ces programmes sont traités séparément et n'affectent pas l'admissibilité à l'obtention d'un 3<sup>e</sup> ou d'un 4<sup>e</sup> bloc STAR.

## **2<sup>e</sup> étape – Ajout des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> blocs (2<sup>ème</sup> tour)**

À compter du **25 juillet 2026**, les inscriptions aux blocs STAR seront temporairement fermées afin de permettre le traitement des demandes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> blocs. À partir de cette date, **aucun changement de bloc ne sera autorisé**. Les blocs sélectionnés lors du 1<sup>er</sup> tour seront considérés comme définitifs. Toutefois, les demandes d'annulation demeureront permises conformément aux politiques du Club. Le lien d'inscription Splex sera rouvert le 5 août 2026 à 19 h afin de permettre aux nouveaux patineurs résidents de Candiac de s'inscrire aux programmes offerts par le club.

L'attribution des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> blocs devra respecter le même ordre de priorité que celui établi pour les inscriptions du 1<sup>er</sup> tour.

À cette date, le registraire transmettra à tous les entraîneurs la liste des patineurs inscrits ainsi que le nombre de places encore disponibles dans chacun des blocs STAR.

Les patineurs qui désirent obtenir un **3<sup>e</sup> ou un 4<sup>e</sup> bloc** devront communiquer leurs besoins à leur entraîneur en indiquant leur ordre de préférence.

Les entraîneurs se réuniront afin d'analyser les demandes reçues en fonction des places disponibles. Par la suite, le représentant des entraîneurs transmettra au Club, au plus tard le **3 août 2026**, une liste consolidée indiquant les patineurs à ajouter dans chacun des blocs STAR selon les disponibilités préalablement communiquées par le Club.

Les parents et les patineurs ne pourront pas s'inscrire eux-mêmes à un 3<sup>e</sup> ou à un 4<sup>e</sup> bloc dans Splex. Toute demande devra obligatoirement être transmise au Club par l'entremise des entraîneurs.

Seuls les ajouts d'un 3<sup>e</sup> ou d'un 4<sup>e</sup> bloc recommandés par les entraîneurs et approuvés par le Club pourront être effectués.

L'attribution d'un 3<sup>e</sup> ou d'un 4<sup>e</sup> bloc n'est pas garantie et demeure conditionnelle aux places disponibles dans chacun des groupes.

## **Ajout d'un 5<sup>e</sup> bloc ou plus :**

Les patineurs déjà inscrits qui souhaitent ajouter un **5e bloc ou plus** pourront le faire directement via Splex à compter du **19 août 2026 à 19 h**, sous réserve des places encore disponibles dans les groupes.

Nous remercions les membres de leur collaboration. Cette procédure vise à assurer une répartition équitable des heures de glace et à répondre le mieux possible aux besoins de l'ensemble de nos patineurs.

## **STAR DE GROUPE – DE RETOUR POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE !**

À la suite du succès obtenu lors de sa première année, Patinage Candiac est heureux d'offrir, pour une deuxième année consécutive, son programme **STAR de groupe**.

Ce cours vise à offrir aux patineurs STAR une séance technique structurée et encadrée en petits groupes, permettant de travailler de façon ciblée les différents éléments du programme STAR, notamment les sauts, les pirouettes, les habiletés et les danses.

## **Critères d'admissibilité aux différents programmes**

À l'exception des cours STAR Open et STAR de groupe, les inscriptions aux différents blocs STAR sont déterminées selon le niveau du patineur;

Patinage Plus (PP) : Débutant jusqu'à l'étape 5 non complétée;

Semi-privé : Étape 3 complétée jusqu'à l'étape 6 non complétée;

Star 1 à 5 : Étape 5 complétée jusqu'à STAR 5 non complété;

Star 3 et + : Star 2 complété et plus;

Star 4 et + : Star 3 complété et plus;

Star 6 et + : Le patineur doit avoir complété les blocs Star 5 (Danses, Style Libre & Habileté) OU avoir réussi au moins un bloc de test STAR 7 (Danses, Style Libre ou Habileté)

Star Open, Stroking et Star de groupe : Étape 5 complétée et plus;

Tout patineur n'ayant pas complété l'étape 5 doit être accompagné d'un entraîneur privé pendant toute la durée de sa séance sur glace;

Le port du casque homologué CSA et conforme est obligatoire pour tous les patineurs n'ayant pas complété l'étape 5;

## Capacité maximale des groupes

Star 1 à 5 : maximum de 24 patineurs par bloc; Star Open : maximum de 22 patineurs par bloc;

Star 3 et plus : maximum 22 patineurs par glace; Star 6 et + : maximum de 20 patineurs par bloc.

Star 4 et plus : maximum 22 patineurs par glace;

## Horaire de la saison :

Voir document joint

## Coût de la saison :

<b><u>Programme Star</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 bloc par semaine</li><li>• 2 blocs par semaine</li><li>• 3 blocs par semaine</li><li>• 4 blocs par semaine</li><li>• 5 blocs par semaine</li><li>• 6 blocs par semaine</li></ul>	<b><u>Coûts résidents</u></b> 275 \$ 325 \$ 400 \$ 475 \$ 550 \$ 625 \$	<b><u>Coûts non-résidents</u></b> 325 \$ 375 \$ 450 \$ 525 \$ 600 \$ 675 \$
<b><u>Adulte</u></b> 1 bloc par semaine 2 blocs par semaine 3 blocs par semaine 4 blocs par semaine 5 blocs par semaine	<b><u>Coûts résidents</u></b> 300 \$ 350 \$ 425 \$ 500 \$ 575 \$	<b><u>Coûts non-résidents</u></b> 375 \$ 425 \$ 500 \$ 575 \$ 650 \$
<b><u>Star de groupe</u></b> 1 session par semaine	<b><u>Coûts résidents</u></b> 405 \$	<b><u>Coûts non-résidents</u></b> 455 \$
<b><u>Stroking</u></b> 1 session par semaine	<b><u>Coûts résidents</u></b> 80 \$	<b><u>Coûts non-résidents</u></b> 105 \$
<b><u>Autres</u></b>	<b><u>Membres avec Privilèges</u></b> 195 \$	<b><u>Membres sans privilèges</u></b> 80 \$
<b><u>Parcelle par Star/Stroking</u></b>	<b><u>Inscrits à 1 Bloc et +</u></b> 5 \$	<b><u>Non-inscrits</u></b> 15 \$

## **Démarche à suivre pour vous inscrire**

Si vous avez déjà un compte Splextech, ignorer l'étape 1 et passer directement à l'étape

### **Étape 1 : Création de compte**

1. Assurez-vous d'avoir en votre possession :
  - La carte d'assurance maladie de votre enfant;
  - La carte de résident (pour les résidents de Candiac) de votre enfant;
  - Le numéro de Patinage Canada de votre enfant.
2. Cliquez sur le lien : <https://app.splextech.com/#/welcome> et suivre les instructions demandées;
3. Cliquez sur « CRÉER UN COMPTE » compléter les informations en tant que parent, vos infos à vous;
4. Vous devez vous créer un mot de passe de 8 caractères, une majuscule, une minuscule et un chiffre;
5. Cliquez sur « CRÉER UN COMPTE »;
6. Vous allez recevoir un courriel dans lequel vous allez devoir confirmer que le compte est associé à votre courriel;
7. Vous cliquez sur « CONFIRMER MON ADRESSE COURRIEL »;
8. Le système va vous ramener automatiquement sur la page utilisateur;
9. Cliquez sur la flèche à droite de l'utilisateur;
10. Vous serez invité à créer un compte enfant pour chaque patineur/patineuse à inscrire;
11. Cliquez sur « CRÉER UN NOUVEAU COMPTE ENFANT » en complétant les informations demandées.

Il est très important de cliquer sur « SOUMETTRE » afin d'enregistrer les renseignements avant de changer de page.

Si vous avez de la difficulté, veuillez consulter le lien suivant pour plus d'explications :

<https://doc.splextech.com/doc/utilisateurs/#2497>

Le fait de créer votre compte à l'avance à partir de Splextech accélérera le processus d'inscription lorsque viendra le temps de procéder à une inscription.

## Étape 2 : (Inscription)

Pour vous inscrire cliquer sur le lien : **à venir**

Lors de l'inscription des patineurs Star aux activités Star, vous devez associer le choix de vos horaires aux produits disponibles dans le même ordre pour que votre inscription soit valide, exemple :

Star open (Star et compétitif)	Star open (adulte)
1 <sup>er</sup> choix : Star-1 <sup>ère</sup> séance / semaine	1 <sup>er</sup> choix : adulte-1 <sup>ère</sup> séance / semaine
2 <sup>ème</sup> choix : Star-2 <sup>e</sup> séance / semaine	2 <sup>ème</sup> choix : adulte-2 <sup>e</sup> séance / semaine
3 <sup>ème</sup> choix : Star-3 <sup>e</sup> séance / semaine	3 <sup>ème</sup> choix : adulte-3 <sup>e</sup> séance / semaine
4 <sup>ème</sup> choix : Star-4 <sup>e</sup> séance / semaine	4 <sup>ème</sup> choix : adulte-4 <sup>e</sup> séance / semaine

**En cas d'erreur votre inscription sera refusée.**

**Documents à prendre connaissance :**

- 1- Code de déontologie de Patinage Canada ;
- 2- Code Éthique du patineur ;
- 3- Fiche de suivi sur les commotions cérébrales ;
- 4- Diffusion en continu (LiveBarn)

**Documents à compléter, signer et nous les remettre lors du premier cours du patineur ou nous les transmettre avant le 1<sup>er</sup> cours par courriel à l'adresse : [secu.patinagecandiac@gmail.com](mailto:secu.patinagecandiac@gmail.com) :**

- 1- Fiche éducative sur les commotions cérébrales (uniquement la page 11) ;
- 2- La Fiche de santé ;
- 3- Consentement à l'utilisation de l'image et autorisation de diffusion ;
- 4- Politique sur la protection des renseignements personnels.

**Quant au paiement, vous avez trois choix :**

- 
1. Paiement en ligne par carte de crédit;
  2. Par virement Interac en transférant les fonds à l'adresse suivante : [tresorerie.patinagecandiac@gmail.com](mailto:tresorerie.patinagecandiac@gmail.com); inscrire le nom de l'enfant ou des enfants dans la section «commentaire »
  3. Par chèque libellé au nom de Patinage Candiac, que vous devrez nous transmettre à l'adresse : 59, CHEMIN HAENDEL, CANDIAC (QUÉBEC), J5R 1R7, en y inscrivant le(s) prénom(s) et nom(s) du ou des patineurs en référence.

Nous rappelons aux parents/patineurs membres de Patinage Candiac qui disposent d'un solde créditeur, de l'utiliser lors de paiement de la facture d'inscription, vous trouverez l'information dans la rubrique – Mes finances – sur Splex

**Veillez prendre note que l'inscription de votre enfant ne sera valide qu'après encaissement du paiement, et ce, avant le 1<sup>er</sup> cours du patineur (8 septembre 2026).**

Pour les factures de plus que 300\$ vous pouvez effectuer le paiement sur 2 versements, 50% lors de l'inscription de votre ou de vos enfants et 50% au plus tard le 15 octobre 2026.

SI VOUS AVEZ DE LA DIFFICULTÉ, N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS.

- ✓ Afin de se conformer aux politiques de la ville de Candiac, les cours s'adressent d'abord aux résidents de Candiac.
- ✓ Les coûts comprennent 24 semaines de cours de patinage, 5 semaines de pratiques du spectacle, l'inscription à Patinage Canada, les différentes cotisations, les assurances pour les patineurs, ainsi que tous les services offerts par le club.
- ✓ Il n'y aura aucun remboursement pour les patineurs qui ne participent pas à la revue sur glace de fin de saison.

## **NOTES IMPORTANTES**

---

- Il est recommandé que le patineur se conforme aux blocs confirmés avec son entraîneur et respecte les dates d'inscription mentionnées ci-haut pour que son inscription soit acceptée.
- Les patineurs qui désirent ajouter un 5<sup>e</sup> bloc et plus sont tenus de respecter les dates des ajouts ci-haut mentionnés et ce en fonction des disponibilités, faute de quoi leur ajout sera refusé;
- Les parcelles sont autorisées si les places sont disponibles;
- Tout membre ayant un quelconque montant dû à Patinage Candiac ne peut s'inscrire à aucune activité offerte par Patinage Candiac, tant et aussi longtemps que son compte affiche un solde dû. Aucune exception ne peut être accordée sous aucune considération.
- Patinage Candiac se réserve le droit d'annuler toute activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant.
- Aucun transfert de parcelles ou modification d'horaire ne peut être fait par le patineur et/ou son entraîneur.
- Aucune annulation de cours ne sera acceptée après le 8 septembre 2026.
- Les parcelles ne sont pas interchangeable entre patineurs.
- Toute absence ou annulation de glace pour événement autre que ceux indiqués à l'inscription, ne peut faire l'objet d'un report sur une autre session ou d'un quelconque remboursement.
- Patinage Candiac se réserve le droit d'annuler une inscription découlant d'une fausse déclaration des habiletés du patineur.

- Une amende de 100\$ sera chargée à toute fausse déclaration du lieu de résidence, et en cas de non-paiement, l'inscription sera considérée annulée, et le parent/patineur n'a le droit à aucun remboursement.
- Les patineurs qui participent à des compétitions s'engagent à remettre les feuilles de résultats des compétitions à la responsable de compétitions afin de maintenir leurs dossiers à jour;
- Pour bénéficier des privilèges du club, il est de la responsabilité des patineurs de répondre en tout temps aux règlements et exigences du club; faute de quoi, le club se réserve le droit de mettre fin à l'entente.

**Administration** : Des frais de 40 \$ seront ajoutés pour tous chèques retournés par la banque.

**Politique de remboursement** : consulter le document sur notre site via le lien

**Politique de crédit** : consulter le document sur notre site, section Documents : <https://www.patinagecandiac.ca/documents/>

**Politique sur les modalités de paiements** : consulter le document sur notre site section Documents : <https://www.patinagecandiac.ca/documents/>

**Politique de confidentialité** : Le respect de votre vie privée et la protection de vos renseignements personnels sont importants pour nous. Vos renseignements personnels sont nécessaires pour vous inscrire à Patinage Canada à quelque titre que ce soit, y compris en tant qu'adhérent ou entraîneur de Patinage Canada ou dans le cadre de votre affiliation à un club de patinage ou une école de patinage, et pour offrir divers services, tels que les événements de Patinage Canada. Vos renseignements personnels peuvent aussi être fournis à des affiliés de Patinage Canada, ce qui comprend votre club local de patinage ou école locale de patinage, association provinciale ou section. En soumettant ce formulaire, vous consentez expressément au partage de vos renseignements personnels avec Patinage Canada, tel qu'il est décrit dans la présente, aux fins de l'inscription et de la prestation des services nationaux offerts par Patinage Canada. Nous adoptons les dix principes équitables de traitement de l'information dans notre programme de protection des renseignements personnels et employons des mesures raisonnables pour prévenir tout accès non autorisé, traitement, divulgation, modification, destruction ou perte de vos renseignements personnels.

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir en grand nombre cette année. Pour toutes informations additionnelles n'hésitez pas à communiquer avec nous. BONNE SAISON!

Wafaa ARID  
Présidente, Patinage Candiac  
[presidente.patinagecandiac@gmail.com](mailto:presidente.patinagecandiac@gmail.com)